

BACCALAURÉAT ÈS ARTS
(Spécialisation et majeure en psychologie)

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

École de psychologie

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Université de Moncton

Septembre 2017

TABLE DES MATIÈRES	2
MOT DE BIENVENUE	3
LES PROFESSEUR(E)S DE L'ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE	4
LES PERSONNES RESSOURCES	5
1. OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS	6
2. MAJEURE OU SPÉCIALISATION	6
2.1 <i>Les objectifs spécifiques</i>	6
2.2 <i>Le contenu des programmes</i>	7
3. LES TYPES DE COURS.....	7
3.1 <i>Cours obligatoires</i>	8
3.2 <i>Cours de disciplines connexes</i>	8
3.3 <i>Cours de la mineure</i>	8
3.4 <i>Cours répondant aux objectifs de formation générale (OFG)</i>	8
3.5 <i>Cours au choix</i>	9
3.6 <i>Cours à option</i>	9
3.6.1 <i>en philosophie</i>	9
3.6.2 <i>en psychologie</i>	9
3.6.2.1 <i>Quels cours à option choisir?</i>	11
3.6.2.2 <i>Les cours par discipline</i>	14
3.6.2.3 <i>Un cours sur mesure: PSYC3900 Travaux pratiques en psycho</i>	15
3.7 <i>Cours de service</i>	15
4. LE PROGRAMME DE BACCALAURÉAT AVEC MAJEURE	15
5. LE PROGRAMME DE BACCALAURÉAT AVEC SPÉCIALISATION	17
5.1 <i>Procédure et conditions d'admission</i>	17
5.2 <i>Programme</i>	17
5.2.1 <i>Les particularités du programme</i>	18
5.2.2 <i>Le mémoire de psychologie</i>	19
6. ENRICHIR SA FORMATION.....	19
6.1 <i>Le conseil des étudiantes et étudiants de psychologie</i>	19
6.2 <i>Participer à la recherche</i>	19
6.3 <i>Les expériences de bénévolat</i>	20
6.3.1 <i>à l'Université</i>	20
6.3.2 <i>à l'extérieur de l'Université</i>	20
6.4 <i>L'assistantat</i>	20
6.4.1 <i>d'enseignement</i>	20
6.4.2 <i>de recherche</i>	21
6.5 <i>Les conférences</i>	21
6.5.1 <i>Psych colloque</i>	21
6.5.2 <i>Le Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs</i>	21
6.5.3 <i>Science Atlantique Psychologie</i>	21
6.6 <i>Les bourses d'études</i>	22
6.6.1 <i>Offertes par l'Université</i>	22
6.6.2 <i>Bourses de recherche du Conseil de Recherche en Sciences Naturelles et Génie</i> ..22	
7. DE L'AIDE!	22

MOT DE BIENVENUE

Les membres de l'École de psychologie sont très heureux de vous souhaiter la bienvenue!

La mission de notre École est la poursuite de l'excellence au niveau de l'enseignement, de la recherche et des services professionnels en psychologie. Ainsi, l'École de psychologie s'engage à promouvoir les différentes perspectives de la psychologie et à créer un lieu privilégié pour l'épanouissement de ses étudiantes et étudiants.

L'École de psychologie est un milieu stimulant où vous pourrez rencontrer une équipe de professeurs compétents, dynamiques et passionnés. Vous trouverez une description de leurs intérêts de recherche dans les pages qui suivent. L'École compte aussi sur le soutien inestimable de deux secrétaires qui seront toujours très heureuses de vous accueillir.

L'École de psychologie offre deux programmes de baccalauréat, soit un programme de majeure en psychologie et un programme de spécialisation en psychologie. Elle offre également trois programmes aux cycles supérieurs, soit la maîtrise (M.A.P.s) et le doctorat (Ph. D.) qui offrent une formation orientée vers la recherche et l'enseignement, ainsi que le doctorat (profil professionnel, D. Psy.) qui est destiné à ceux et celles qui veulent faire carrière en psychologie professionnelle. N'hésitez pas à vous informer!

Le présent guide a pour but de faciliter votre cheminement dans votre programme. Vous y trouverez toutes les informations pertinentes relativement aux étapes importantes de votre programme, de la distinction entre la majeure et la spécialisation, ainsi que des opportunités qui s'offrent à vous après votre formation. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'adjointe administrative, la directrice adjointe, ou la directrice de l'École de psychologie. Ce sont toutes des personnes ressources qui sont là pour vous accompagner tout le long de votre cheminement.

Bienvenue!



ANN BEATON

Ann.beaton@umoncton.ca

Mme Beaton s'intéresse aux relations intergroupes, aux programmes d'équité en matière d'emploi et aux préjugés traditionnels et contemporains.



GENEVIÈVE BOUCHARD

Genevieve.bouchard@umoncton.ca

Mme Bouchard travaille en psychologie de la famille et du couple. Elle s'intéresse aussi à la psychopathologie et à l'ajustement psychologique individuel.



PAUL-ÉMILE BOURQUE

Paul-emile.bourque@umoncton.ca

M. Bourque s'intéresse à la psychologie clinique appliquée, à la thérapie comportementale et cognitive, ainsi qu'à la psychologie du vieillissement.



PIERRE CORMIER

Pierre.cormier@umoncton.ca

M. Cormier s'intéresse au développement de la lecture et de l'arithmétique, ainsi qu'à la neuropsychologie développementale.



JALILA JBILOU

Jalila.jbilou@umoncton.ca

Mme Jbilou s'intéresse au transfert des connaissances et de l'innovation, à la communication en santé, aux soins de santé primaires et à l'analyse différenciée selon le genre en santé.



FRÉDÉRIC HUPPÉ-GOURGUES

frederic.huppe-gourgues@umoncton.ca

M. Huppé-Gourgues s'intéresse aux neurosciences incluant la neuroanatomie, l'étude du comportement, la psychopharmacologie et l'électrophysiologie chez l'animal. Chez l'humain, il s'intéresse aux neurosciences de l'apprentissage.



MYLÈNE LACHANCE-GRZELA

Mylene.lachance-grzela@umoncton.ca

Mme Lachance-Grzela s'intéresse au développement du jeune adulte, aux relations de couple, au rôle de parent, à la psychologie clinique et aux déterminants de la santé psychologique.



MICHEL OMALOSANGA

osako.michel.omalosanga@umoncton.ca

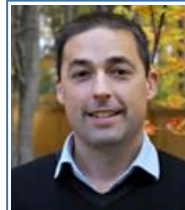
M. Omalosanga s'intéresse à la psychologie sociale en général et à la psycho-éducation en particulier, ainsi qu'aux questions relatives à l'immigration.



SARAH PAKZAD

Sarah.pakzad@umoncton.ca

Mme Pakzad travaille en neuropsychologie clinique et en psychopathologie.



JACQUES RICHARD

Jacques.richard@umoncton.ca

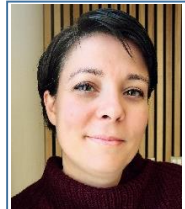
M. Richard travaille dans le domaine de la psychologie clinique de l'enfant et de la psychologie scolaire.



MYLÈNE ROSS-PLOURDE

Mylene.ross-plourde@umoncton.ca

Mme Plourde s'intéresse à la psychologie sociale, aux rôles parentaux, aux attitudes traditionnelles et égalitaires dans le couple, ainsi qu'à l'engagement paternel. Elle s'intéresse également à la psychologie de la santé.



ANNIE ROY-CHARLAND

Annie.roy-charland@umoncton.ca

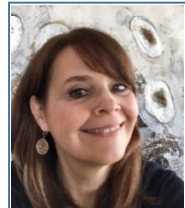
Mme Roy-Charland s'intéresse à la cognition sociale et au développement. Ses travaux portent sur la lecture chez les adultes et les enfants, ainsi qu'au traitement des expressions faciales émotionnelles.



JEAN SAINT-AUBIN

Jean.saint-aubin@umoncton.ca

M. Saint-Aubin travaille dans le domaine de la psychologie cognitive. Il s'intéresse à la mémoire de travail et à la lecture.



FRANCE TALBOT

France.talbot@umoncton.ca

Mme Talbot travaille en psychologie clinique adulte. Elle s'intéresse aux problèmes d'anxiété et de dépression ainsi qu'aux traits de personnalité. Elle se penche sur les facteurs qui les influencent et leur traitement à l'aide de la télépsychothérapie.



FRANÇOIS VIGNEAU

f.vigneau@umoncton.ca

M. Vigneau s'intéresse à la psychologie différentielle, aux différences individuelles dans le domaine cognitif, à la psychométrie et au développement cognitif.

LES PERSONNES RESSOURCES

Directrice adjointe et responsable des programmes de premier cycle

Geneviève Bouchard Taillon-526 genevieve.bouchard@umoncton.ca 858-4171

Directeur de l'École

Jean Saint-Aubin Taillon-503 jean.saint-aubin@umoncton.ca 858-4203

Secrétaire administrative

Janita Maillet Taillon-501 janita.maillet@umoncton.ca 858-4203

Secrétaire

Gisèle Martin-Bradstreet Taillon-501 gisele.martin-bradstreet@umoncton.ca 858-4864

Doyenne de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Natalie Carrier MJB-C-103 natalie.carrier@umoncton.ca 858-4945

Professeurs

Ann M. Beaton Taillon-401-1 ann.beaton@umoncton.ca 858-4202

Geneviève Bouchard Taillon-526 genevieve.bouchard@umoncton.ca 858-4171

Paul-Émile Bourque Taillon-511 paul-emile.bourque@umoncton.ca 858-4201

Pierre Cormier Taillon-502 pierre.cormier@umoncton.ca 858-4516

Frédéric Huppé-Gourgues Taillon-586 frederic.huppe-gourgues@umoncton.ca 858-4551

Jalila Jbilou MJRF-B127 jalila.jbilou@umoncton.ca 858-4931

Mylène Lachance-Grzela Taillon-588 mylene.lachance-grzela@umoncton.ca 858-4787

Michel Omalosanga Taillon-570-4 osako.michel.omalosanga@umoncton.ca 858-4405

Sarah Pakzad Taillon-531 sarah.pakzad@umoncton.ca 858-4245

Jacques Richard Taillon-570-5 jacques.richard@umoncton.ca 858-4502

Mylène Ross-Plourde Taillon-550-5 mylene.ross-plourde@umoncton.ca 858-4366

Annie Roy-Charland Taillon-576 annie.roy-charland@umoncton.ca 858-4304

Jean Saint-Aubin Taillon-561 jean.saint-aubin@umoncton.ca 858-4766

France Talbot Taillon-507 france.talbot@umoncton.ca 858-4200

François Vigneau Taillon-582 f.vigneau@umoncton.ca 858-4836

Page web de l'École de psychologie

<http://www.umoncton.ca/umcm-fsssc-psychologie/>

1. OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

Le baccalauréat en psychologie offre une formation de base essentielle à la pensée scientifique et critique, et vise le développement des connaissances et des méthodes pour étudier le comportement humain.

Les deux programmes de baccalauréat préparent l'étudiant aux *études supérieures en psychologie*. Si la spécialisation en psychologie ou son équivalent est parfois demandée, la majeure offre une formation minimale donnant accès aux études supérieures en psychologie à l'Université de Moncton ou dans d'autres universités. Informez-vous auprès des institutions qui vous intéressent.

Le baccalauréat vous prépare également à la poursuite des études dans une *discipline connexe* à la psychologie, à l'Université de Moncton ou dans une autre institution. À titre d'exemple, plusieurs de nos diplômés se dirigent vers l'orthophonie, l'audiologie, l'ergothérapie, le droit, l'orientation, l'administration des affaires, l'administration publique, la gestion des services de santé, la réadaptation, etc. Nous vous recommandons fortement de consulter les exigences des programmes qui vous intéressent le plus tôt possible afin de vous assurer que votre choix de cours vous rende admissible à ces programmes.

Finalement, le baccalauréat vous ouvre les portes sur le *marché du travail*. En effet, en plus d'une solide formation en psychologie, le baccalauréat vous permet de développer d'excellentes habiletés recherchées sur le marché du travail, comme un esprit critique, une capacité de synthèse, de travailler en équipe, d'excellentes méthodes de travail, etc. Les emplois reliés au domaine de la psychologie sont, à titre d'exemple, agent de relations humaines, intervenant en service social, conseiller en main d'œuvre, ou en emploi, etc.

2. MAJEURE OU SPÉCIALISATION

Nous vous encourageons à réfléchir au programme que vous allez choisir le plus tôt possible, mais ce n'est pas avant la fin de votre deuxième année que vous devrez faire un choix. Les deux programmes comportent exactement le même nombre de crédits et sont d'une durée normale de quatre ans. Les cours à suivre pendant les deux premières années des deux programmes sont identiques. Les programmes diffèrent quant aux cours suivis pendant les 3^e et 4^e années ainsi qu'à leurs objectifs spécifiques.

2.1 Les objectifs spécifiques

La majeure offre une formation dans deux disciplines. Ainsi, l'étudiant qui complète une majeure en psychologie doit également compléter une mineure normalement dans une discipline connexe à la psychologie. À titre d'exemple, les étudiants intéressés par la maîtrise en orthophonie peuvent faire la majeure en psychologie et la compléter avec une mineure en études françaises. Les étudiants intéressés par la gestion (p.ex., maîtrise en gestion des services de santé) peuvent faire une mineure en administration. Plusieurs de nos étudiants à la majeure complètent leur formation avec une mineure en biologie, en développement personnel et social, en études françaises, etc. La majeure vous permet donc d'obtenir une formation diversifiée dans deux disciplines qui vous intéressent.

La spécialisation quant à elle, permet la mise en pratique des connaissances acquises dans les cours lors d'un projet de recherche dans la spécialité de votre choix, ainsi qu'une formation plus approfondie en psychologie par l'intermédiaire d'un plus grand nombre de cours dans cette discipline. Son nom le dit, la spécialisation permet de vous spécialiser en psychologie. Il s'agit donc d'un choix éclairé pour les mordus de la psychologie, ceux qui désirent poursuivre aux études supérieures en psychologie, ou pour les curieux qui ont envie de développer un projet de recherche dans le domaine de leur choix.

2.2 Le contenu des programmes

Les deux programmes diffèrent à partir de la troisième année. Comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-dessous, le nombre de crédits total est le même dans les deux programmes. La différence est dans la répartition des crédits. Le contenu détaillé des programmes est présenté aux sections 4 et 5.

Cours en psychologie	Majeure	Spécialisation
Obligatoires (PSYC)	30 crédits (10 cours)	42 crédits (12 cours + le mémoire de 6 crédits)
Option (PSYC)	18 crédits (6 cours)	24 crédits (8 cours)
Cours – autres disciplines	Majeure	Spécialisation
Obligatoires (bio, français...)	18 crédits (6 cours)	18 crédits (6 cours)
Option (philo)	3 crédits (1 cours)	3 crédits (1 cours)
Au choix ou OFG	18 crédits (6 cours)	18 crédits (6 cours)
Connexes et/ou mineure	33 crédits (11 cours)	15 crédits (5 cours)
Total	120 crédits	120 crédits

3. LES TYPES DE COURS

Le baccalauréat comprend plusieurs types de cours. Vous devez être vigilant parce que votre programme exige un nombre précis de crédits pour chaque type de cours.

Nous vous recommandons fortement de faire approuver votre choix de cours par la secrétaire administrative, Janita Maillet, et ce, à chaque session. Mme Maillet est disponible sans rendez-vous au secrétariat de l'École de psychologie, au Taillon-501.

3.1 Cours obligatoires

Certains cours sont des cours obligatoires, c'est-à-dire des cours que vous devez suivre pour obtenir votre diplôme. La première année, les cours obligatoires sont principalement des cours dans d'autres disciplines comme la biologie ou le français, ainsi que deux cours obligatoires en psychologie : les cours PSYC1000 *Introduction à la psychologie* et PSYC1700 *Introduction à la psychologie appliquée*. Ces deux cours vous permettront de faire un survol de toute l'étendue de la psychologie avant que vous abordiez des connaissances plus approfondies et représentent donc un excellent départ dans la discipline.

3.2 Cours de disciplines connexes

Que ce soit à la majeure ou à la spécialisation, nous vous encourageons à explorer un autre domaine que la psychologie. Pour ce faire, vous devez choisir un certain nombre de cours dans une autre discipline. Les cours de disciplines connexes sont des cours provenant des disciplines suivantes : ADGO, ADMN, ADMK, ADRH, ADSI, BICH, BIOL, CHIM, CRIM, DROI, ECON, EDUC, ETFA, GEIN, GEOG, GERO, GLST, HIST, INFO, KNEP, LING, LITT, MATH, NUAL, NUEF, PHIL, PHYS, SANT, SCPO, SCRE, SINP, SOCI, STAT, TSOC ou tout autre cours autorisé par l'École de psychologie.

Par conséquent, un cours de psychologie **n'est pas crédité** comme un cours de discipline connexe. De plus, si vous êtes à la majeure, un cours de discipline connexe doit être différent de la discipline de votre mineure. Vous devez également choisir des cours du niveau où vous êtes rendus. Par exemple, votre feuille de route spécifie le niveau des cours de disciplines connexes que vous devez prendre (par exemple 2000-4000)

3.3 Cours de la mineure

L'étudiant qui fait un baccalauréat en psychologie débute nécessairement par le baccalauréat avec majeure. Après deux ans, vous pouvez décider de rester à la majeure, ou transférer à la spécialisation (voir point 5.1). Si vous voulez faire la majeure, vous devez également compléter une mineure dans une autre discipline de votre choix. Si vous transférez à la spécialisation, les cours de mineure seront comptabilisés comme des cours de disciplines connexes.

Étant donné que la spécialisation compte moins de cours de disciplines connexes que la majeure, nous vous conseillons de ne pas suivre plus de cours de disciplines connexes (ou de mineure) que prévu dans le programme lors des deux premières années. En effet, si vous suivez trop de cours de disciplines connexes ou de mineure, ces cours pourraient ne pas être crédités lors du transfert à la spécialisation.

3.4 Cours répondant aux objectifs de formation générale (OFG)

Tous les étudiants au niveau du baccalauréat doivent suivre des cours qui répondent à neuf objectifs de formation générale. Ces cours ont comme objectif de donner une formation générale de base dans des disciplines comme les langues, les sciences, les mathématiques, etc. Plusieurs cours de votre programme répondent aux objectifs de formation générale, comme votre cours d'anglais qui répond à l'OFG 9 (Capacité de s'exprimer en anglais) ou votre cours SANT1003 qui répond à l'OFG 1 (Initiation au travail intellectuel). Cependant, il y a 2 OFG qui ne sont pas couverts par les cours obligatoires de votre programme. Ces OFG sont les suivants :

OFG 3 : Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

OFG 6 : Sensibilité aux arts et aux lettres

Pour remplir ces objectifs de formation, vous devez donc sélectionner 2 cours qui se trouvent dans la banque de cours OFG. Cette liste est continuellement mise à jour et peut être consultée à l'adresse suivante :

<http://www.umoncton.ca/cpr/node/4>

Veillez noter que certains cours à option de votre programme répondent à ces objectifs, comme par exemple, le cours PSYC3530 Psychologie du groupe minoritaire qui répond à l'OFG3, ou certains cours à option en philosophie, comme le cours PHIL2210 qui répond à l'OFG3. Si vous prenez ces cours, vous n'aurez donc pas à choisir des cours de la banque et pourrez choisir des cours au choix.

3.5 Cours au choix

Les cours au choix sont des cours provenant de n'importe quelle discipline.

3.6 Cours à option

3.6.1 en philosophie

Pendant la deuxième année de votre programme, vous aurez à choisir un cours en philosophie. Vous aurez à choisir un cours de philosophie qui vous intéresse parmi la liste suivante :

PHIL2210	Philo de la communication (OFG 3)
PHIL2225	Philosophie du féminisme (OFG 2 et 3)
PHIL2252	Anthropologie philosophique (OFG 3)
PHIL2270	Logique symbolique
PHIL2280	Logique de l'argumentation (OFG 3)
PHIL3420	Philosophie des sciences
PHIL3422	Théorie de la connaissance
PHIL3430	Philo des sciences humaines (OFG 3)
PHIL3463	Philosophie et culture (OFG 3 et 6)

3.6.2 en psychologie

Tous les autres cours à option sont des cours en psychologie. Il existe trois types de cours à option (Type I, II, et III) qui varient selon le niveau atteint dans le cours. Soyez vigilant, le nombre de cours de chaque type que vous devez suivre dépend de votre programme. Le tableau suivant montre le nombre de cours minimum et maximum de chaque type que vous pouvez suivre. Cependant, gardez à l'esprit que la plupart des cours de type III ont des préalables, de sorte que vous devrez souvent compléter un cours de type II avant de pouvoir vous inscrire à un cours de type III.

Cours à option	Majeure	Spécialisation
Type I	Minimum : 0 cours Maximum : 2 cours	Minimum : 0 cours Maximum : 2 cours
Type II	Minimum : 0 cours Maximum : 5 cours	Minimum : 0 cours Maximum : 6 cours
Type III	Minimum : 1 cours Maximum : 6 cours	Minimum : 2 cours Maximum : 8 cours
Total de cours à option à suivre au cours du programme	6 cours	8 cours

3.6.2.1 Quels cours à option choisir?

La séquence des cours à option de Type I, II et III reflète une augmentation des exigences et attentes. Nous vous recommandons de commencer par prendre des cours à option de type I et II avant de vous lancer dans les cours de Type III. Chaque type de cours à option a un jeu de minimum et de maximum de cours à suivre. Vous pouvez arranger votre parcours pour prendre une majorité de cours avancés de type III (ex. : 1 cours de type I, 1 cours de type II et 6 cours de type III dans le cas de la spécialisation).

Attention!!! Si vous êtes intéressé par une carrière professionnelle en psychologie, nous vous recommandons de vous assurer que votre choix de cours correspond au tronc commun exigé par les universités québécoises. Le Collège des Psychologues du Nouveau-Brunswick, ainsi que l'Ordre des Psychologues du Québec et la plupart des autres organismes de réglementation de la psychologie en Amérique du Nord, exigent une formation doctorale pour l'obtention d'une licence. Dans le cas où vous pensez appliquer aux programmes de doctorat en psychologie clinique des universités québécoises, vous devez définitivement vous assurer de suivre les cours du tronc commun lors de vos études de baccalauréat. Pour une admission au DPsy de l'Université de Moncton, ces cours sont fortement recommandés.

La première colonne du tableau suivant indique les exigences de formation de 1^{er} cycle selon le tronc commun. Ce sont en quelque sorte les objectifs à atteindre au cours de votre formation. Les deux colonnes suivantes identifient les cours obligatoires et les cours à option offerts par notre École qui vous permettront d'atteindre ces objectifs. Remarquez que pour certaines matières, vous devez combiner des cours obligatoires et des cours à option. Ainsi, pour obtenir les 6 crédits de bases biologiques, vous devez faire le PSYC 2100 et choisir entre le PSYC 3100 et le PSYC 4100.

MATIÈRE (nombre de crédits selon le tronc commun)	Cours obligatoires	Cours à option
Bases biologiques (6 crédits)	PSYC 2100 : Psychobiologie	Choisir au moins un cours parmi les suivants : PSYC 3100 : Psychopharmacologie PSYC 4100 : Quest. en neuropsychologie
Bases sociales – culturelles (6 crédits)	PSYC 2500 : Psychologie sociale	Choisir au moins un cours parmi les suivants : PSYC 3530 : Psyc. du groupe minoritaire PSYC 3510 : Psycho. Industrielle et org.
Bases cognitives –	PSYC 2400 : Apprentissage et	PSYC 2301 : Sensation et

affectives (6 crédits)	mémoire	perception
	PSYC 3400 : Psychologie cognitive	PSYC 3410 : Psychologie linguistique PSYC 3500 : Motivation et émotion
Psychologie du développement (6 crédits)	PSYC 2610 : Développement de l'enfant	Choisir au moins un cours parmi les suivants :
		PSYC 2670 : Psychologie g�rontologique PSYC 3540 : Psycho. de la d�linquance PSYC 3600 : Psycho. du d�veloppement PSYC 3650 : D�v. de l'ado. et de l'adulte PSYC 4600 : Enfance exceptionnelle
Histoire et syst�mes (3 cr�dits)	- Aucun -	Choisir le cours suivant :
		PSYC 4010 : Histoire de la psychologie
Psychom�trie (3 cr�dits)	PSYC 4220 : Th�ories psychom�triques	PSYC 4240 : Trav. pratiq. psychom�trie.
M�thodes de recherche (3 cr�dits)	PSYC 2000 : M�thodes et stat. I	
Analyse de donn�es (3 cr�dits)	PSYC 2050 : M�thodes et stat. II	PSYC 4000 : M�thodes et stat. Avanc�es
Personnalit� (3 cr�dits)	PSYC 3700 : Th�ories de la personnalit�	
Psychopathologie (3 cr�dits)	PSYC 4700 : Psychopathologie	PSYC 3520 : Psychologie de la sant�
		PSYC 4450 : Modification du comportement

Veuillez prendre en note que les professeurs de l' cole de psychologie consid rent les cours PSYC 4240 *Trav. pratiq. psychom trie* ; PSYC4450 *Modification du comportement* et PSYC 4800

Approches thérapeutiques comme des atouts précieux pour la formation professionnelle. Ce sont donc des cours à option à essayer d'insérer dans votre parcours.

Si vous ajoutez ces deux cours, vous aurez utilisé 7 des 8 cours à option disponibles dans le programme de spécialisation. Ces exigences supplémentaires concernent l'Université de Moncton seulement. Il est possible que certaines autres universités aient des exigences supplémentaires différentes (ex. : Université Laval). Si vous désirez appliquer dans plusieurs programmes de psychologie professionnelle, renseignez-vous sur les exigences particulières de ces universités avant de faire votre choix de cours à l'automne de votre dernière année de baccalauréat.

Et si vous n'êtes pas sûr de ce que vous désirez faire plus tard, quels cours choisir? Une approche prudente consisterait à vous conformer à ce choix de cours, mais vous pouvez aussi choisir vos cours plus librement tout en étant conscient que, si vous appliquez à un programme de psychologie professionnelle, vous pourriez avoir à faire des cours en surplus.

Évidemment, si vous êtes absolument sûr que vous ne deviendrez pas un professionnel de la psychologie, que vous deviendrez plutôt un orthophoniste ou un chercheur en psychologie, vous pouvez à ce moment choisir plus librement vos cours à option.

3.6.2.2 Les cours par discipline

Le baccalauréat en psychologie comprend un grand nombre de cours dans une variété de disciplines. Vous pouvez choisir de vous spécialiser dans une discipline en particulier en choisissant des cours dans la même discipline. Vous pouvez également choisir de diversifier votre formation en choisissant des cours dans différentes disciplines de la psychologie.

Discipline	Cours
Méthode et statistiques	PSYC2001 Méthodes de recherche en psych. (OB) PSYC2002 Stat. appliquées en psych. (OB) PSYC4001 Méthodes et stat avancées (Type III) PSYC3001 Théories psychométriques (OB à la spéc./Type II à la maj.) PSYC4241 Trav. Pratiques psychométrie (PSYC III)
Psychobiologie	PSYC2101 Psychobiologie (OB) PSYC3100 Psychopharmacologie (Type II) PSYC4100 Questions en neuropsychologie (Type III)
Psychologie de la santé	PSYC2700 Intro. à la psychosexualité (Type I) PSYC3520 Psychologie de la santé (Type II) PSYC4700 Psychopathologie (OB à la spéc./Type II à la maj.) PSYC4720 Questions en psychopathologie (Type II) PSYC4800 Approches psychothérapeutiques (Type III)
Psychologie fondamentale	PSYC2301 Sensation et perception (Type I) PSYC2400 Apprentissage et mémoire (OB) PSYC3400 Psychologie cognitive (OB) PSYC3410 Psychologie linguistique (Type II) PSYC3500 Motivation et émotion (Type II) PSYC4300 Questions en psycho. Cognitive (Type III) PSYC4450 Modification du comportement (Type II)
Psychologie du développement	PSYC2610 Développement de l'enfant (OB) PSYC2670 Psychologie gériatologique (Type I) PSYC3600 Psychologie du développement (Type III) PSYC3650 Dév de l'ado et l'adulte (Type II) PSYC4600 Enfance exceptionnelle (Type II)
Psychologie sociale et personnalité	PSYC2500 Psychologie sociale (OB) PSYC2810 Relations humaines (Type I) PSYC3510 Psycho industrielle et org. (Type II) PSYC3530 Psycho du groupe minoritaire (Type II) PSYC3540 Psychologie de la délinquance (Type II) PSYC3700 Théories de la personnalité (OB) PSYC4500 Quest. Psycho. Soc. Et pers. (Type III)
Histoire	PSYC4010 Histoire de la psychologie (Type II)
Selon le contenu	PSYC4020 Questions actuelles en psycho. (Type III)

Note : OB = cours obligatoire

3.6.2.3 Un cours sur mesure: PSYC3900 Travaux pratiques en psycho

L'un des cours de Type III du baccalauréat est le cours PSYC3900 *Travaux pratiques en psychologie*. Ce cours est une belle occasion pour les étudiants de participer à des travaux de recherche effectués dans les laboratoires de l'École de psychologie, ou de travailler sur une thématique précise en lien avec vos intérêts. Les professeurs de l'École sont toujours très heureux de pouvoir superviser des étudiants dans le cadre de ce cours. Ainsi, dans le cadre de ce cours, vous devez demander à un professeur de l'École de vous superviser. Vous devez remplir le formulaire, le faire signer par le professeur qui vous supervisera et le retourner à Mme Janita Maillet. Le formulaire est disponible sur notre site web. Une fois que votre demande est approuvée par l'École, le cours sera débloqué et vous pourrez vous inscrire.

3.7 Cours de service

Ces cours sont destinés aux étudiants qui sont inscrits dans d'autres programmes que des programmes de psychologie. Si l'un de ces cours fait partie de votre mineure (p.ex., en développement personnel et social), il pourra vous être crédité dans le cadre de votre mineure. Cependant, **ces cours ne peuvent pas être crédités dans le cadre du baccalauréat en psychologie**. Ces cours sont :

PSYC1600 Développement humain I

PSYC1650 Développement humain II

PSYC2900 Comportement anormal

4. LE PROGRAMME DE BACCALAURÉAT AVEC MAJEURE

Si vous voulez faire une majeure en psychologie, vous n'avez qu'à suivre le déroulement du programme que vous avez débuté. Voici les cours que vous devrez suivre pendant votre programme. Nous vous recommandons fortement d'utiliser la feuille de route afin de vous permettre de savoir les cours que vous avez suivis et ceux qu'il vous reste à faire, et de faire valider votre choix de cours à chaque session par la secrétaire administrative, Mme Janita Maillet. La feuille de route est disponible sur notre site web, sur la page de votre programme.

1^{re} année

Cours obligatoires

SANT1003	Initiation aux études : santé
ANGL1031	Language, writing and reading
BIOL1143	Anat. physiol. humaine I
FRAN1500	Communication orale
FRAN1600	Communication écrite
PSYC1000	Introduction à la psychologie
PSYC1700	Intro à la psycho appliquée
STAT2653	Statistique descriptive

Choix de mineure

Il convient d'abord de rappeler le règlement universitaire 3.7.1 sur la demande d'admission à la mineure : « La candidate ou le candidat qui demande l'admission à un programme de majeure ou à un programme de baccalauréat multidisciplinaire peut demander en même temps l'admission à une mineure. L'étudiante ou l'étudiant qui n'a pas été admis à une mineure en même temps que son admission à un programme de majeure ou à un programme multidisciplinaire, doit l'être lorsqu'elle ou il a 30 crédits universitaires ou plus à son dossier pour pouvoir s'inscrire aux cours d'une prochaine session. »

Cours de mineure

Choisir 1 cours de votre mineure. Veuillez noter que le choix de votre mineure n'est pas irréversible. Cela dit, si vous optez pour un cours de niveau 1000 et que vous décidez plus tard de changer de mineure, ce cours ne pourra pas être crédité comme cours de discipline connexe parce qu'il n'est pas assez avancé (vos cours de disciplines connexes doivent être de niveau 2000 à 4000). Cependant, ce cours pourra être reconnu comme un cours au choix.

Cours à option

Psychologie : choisir 1 cours parmi ceux de la catégorie Type I. Vous pouvez également prendre un cours plus avancé de Type II.

2^e année***Cours obligatoires***

PSYC2001	Méthodes de recherche en psych.
PSYC2002	Stat. appliquées en psych.
PSYC2101	Psychobiologie
PSYC2400	Apprentissage et mémoire
PSYC2500	Psychologie sociale
PSYC2610	Développement de l'enfant

Cours à option

Philosophie : choisir 1 cours de philosophie

Psychologie : choisir 1 cours parmi ceux de la catégorie Type I ou Type II

Cours de la mineure

Choisir 2 cours de la mineure

3^e et 4^e années***Cours obligatoires***

PSYC3400	Psychologie cognitive
PSYC3700	Théories de la personnalité

Cours à option

Psychologie : choisir 4 cours parmi ceux de la catégorie Type II ou Type III, dont au moins 1 cours dans les options Type III

Cours de disciplines connexes

Choisir 3 cours dans une ou des discipline(s) connexe(s) à la psychologie différente(s) de la discipline de la mineure. Ces cours doivent être minimalement de niveau 2000.

Cours de la mineure

Choisir entre 5 cours de la mineure (selon la mineure choisie)

Cours au choix et OFG

Choisir 4 cours au choix et 2 cours répondant aux OFG 3 et 6. Cependant, à titre d'exemples, Si vous avez suivi le cours PSYC3530 Psyc. du groupe minoritaire, PHIL2225, ou PHIL2210, vous avez déjà répondu à l'OFG 3 : choisissez un cours au choix.

5. LE PROGRAMME DE BACCALAURÉAT AVEC SPÉCIALISATION***5.1 Procédure et conditions d'admission***

Normalement, vous pouvez être admis à la spécialisation après deux années de majeure. Afin d'être admis, vous devez avoir réussi tous les cours prévus lors des deux premières années du programme de la majeure, avoir répondu aux exigences linguistiques du programme et avoir une note minimale de 2.5/4.3.

Même s'il est possible d'être admis plus tard dans le cheminement, nous vous recommandons fortement de faire le transfert à la spécialisation à la fin de la deuxième année. Afin de faire le transfert de la majeure à la spécialisation, il vous suffit de remplir une demande de transfert sur Maniweb.

5.2 Programme

Voici les cours que vous devrez suivre pendant votre programme. Nous vous conseillons fortement d'utiliser la feuille de route afin de vous permettre de savoir les cours que vous avez suivis et ceux qu'il vous reste à faire et de faire valider votre choix de cours à chaque session par la secrétaire administrative, Mme Janita Maillet. La feuille de route est disponible sur notre site web, sur la page de votre programme.

1^{re} année***Cours obligatoires***

SANT1003	Initiation aux études : santé
ANGL1031	Language, writing and reading
BIOL1143	Anat. physiol. humaine I
FRAN1500	Communication orale
FRAN1600	Communication écrite
PSYC1000	Introduction à la psychologie
PSYC1700	Intro à la psycho appliquée

STAT2653 Statistique descriptive

Cours de discipline connexe

En débutant à la majeure, vous avez peut-être opté pour une mineure. Le cours que vous avez alors choisi sera considéré comme un cours de discipline connexe.

Cours à option

Psychologie : choisir 1 cours parmi ceux de la catégorie Type I. Vous pouvez également prendre un cours plus avancé de Type II.

2^e année

Cours obligatoires

PSYC2001	Méthodes de recherche en psych.
PSYC2002	Stat. appliquées en psych.
PSYC2101	Psychobiologie
PSYC2400	Apprentissage et mémoire
PSYC2500	Psychologie sociale
PSYC2610	Développement de l'enfant

Cours à option

Philosophie : choisir 1 cours de philosophie

Psychologie : choisir 1 cours parmi ceux de la catégorie Type I ou Type II

Cours de discipline connexe

Les deux cours de mineure que vous aviez choisi seront considérés comme des cours de discipline connexe.

3^e et 4^e années

Cours obligatoires

PSYC3001	Théories psychométriques
PSYC3400	Psychologie cognitive
PSYC3700	Théories de la personnalité
PSYC4700	Psychopathologie
PSYC4900	Mémoire de psychologie

Cours à option

Psychologie : choisir 6 cours parmi ceux de la catégorie Type II ou Type III, dont au moins deux cours dans les options Type III

Cours de disciplines connexes

Choisir 2 cours dans un minimum de deux disciplines connexes à la psychologie. Ces cours doivent être minimalement de niveau 3000.

Cours au choix et OFG

Choisir 4 cours au choix et 2 cours répondant aux OFG 3 et 6. Cependant, à titre d'exemples, Si vous avez suivi le cours PSYC3530 Psyc. du groupe minoritaire, PHIL2225, ou PHIL2210, vous avez déjà répondu à l'OFG 3 : choisissez un cours au choix.

5.2.1 Les particularités du programme

La spécialisation se différencie de la majeure par le plus grand nombre de cours à option en psychologie (8 plutôt que 6) et par le plus grand nombre de cours obligatoires en psychologie.

Parmi les cours obligatoires de la spécialisation qui ne le sont pas à la majeure, il y a :

PSYC3001	Théories psychométriques
PSYC4700	Psychopathologie
PSYC4900	Mémoire de psychologie

5.2.2 Le mémoire de psychologie

Le mémoire de psychologie est une activité d'une valeur de six crédits, qui se fait sur deux sessions (automne et hiver de la dernière année). Il s'agit d'un travail de recherche dans la discipline de votre choix. Ainsi, au cours de la troisième année du programme, vous devez décider dans quel domaine vous désirez faire votre mémoire. Vous pouvez consulter la liste des professeurs et leur domaine de recherche à la page 4 du présent guide. Lorsque vous avez trouvé le sujet qui vous intéresse, vous devez contacter le professeur dans ce domaine, soit par courriel ou en personne, et lui demander s'il accepte de superviser votre mémoire. Généralement, les étudiants font ces démarches pendant l'hiver de la troisième année ou l'été qui suit. Vous avez jusqu'en octobre de la dernière année afin de trouver un superviseur de mémoire. Les professeurs sont toujours très heureux de vous rencontrer et de discuter avec vous de leurs intérêts de recherche et du sujet potentiel de votre mémoire. Certains professeurs vous feront des suggestions de projets, d'autres vous demanderont si vous voulez vous joindre à un projet déjà existant, d'autres encore vous laisseront décider le sujet sur lequel vous voulez travailler. En somme, il s'agit de discuter avec votre superviseur potentiel pour faire une entente sur le sujet et le plan de travail de votre mémoire. Le mémoire est donc un projet de recherche que vous ferez sous la supervision d'un professeur de l'École. Généralement, ce projet inclut un relevé de littérature, une collecte de données, l'analyse de ces données, ainsi que la rédaction d'un document appelé le mémoire.

6. ENRICHIR SA FORMATION

La formation à l'université ne passe pas uniquement par les cours. Vous pouvez enrichir votre formation grâce à de nombreuses activités, certaines offertes par l'École, d'autres que vous découvrirez en dehors de ses murs. En voici quelques exemples.

6.1 Le conseil des étudiantes et étudiants de psychologie

Le conseil anime la vie étudiante et vous représente à de nombreuses instances académiques, ce qui vous permet un regard analytique sur votre formation. Très tôt, on vous appellera à être représentant de niveau. Le succès de votre conseil repose sur votre engagement.

6.2 Participer à la recherche

Vos professeurs mènent des recherches comme celles que vous retrouverez dans vos livres d'introduction. Ils vous inviteront à y participer. Vos tâches pourront consister soit à remplir des questionnaires, soit à répondre à des stimuli présentés sur ordinateur, etc. Non seulement à ces

occasions, vous aidez la science à progresser mais aussi, vous avez l'occasion de voir comment se créent les connaissances en psychologie.

Un petit mot pour vous rassurer. Un comité d'éthique indépendant approuve au préalable toutes les recherches faites à l'École en s'assurant que les participantes et les participants aux recherches n'encourent aucun risque physique ou psychologique.

6.3 Les expériences de bénévolat

6.3.1 à l'Université

Le service aux étudiantes et étudiants offre de l'aide pour un grand nombre de situations vécues par celles-ci et ceux-ci. Vous pouvez y apporter votre contribution selon votre talent. Après la première année, vous pouvez être mentor pour l'accueil et l'adaptation des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants. Vous pouvez également offrir vos talents en français, comme tuteur, comme accompagnateur, etc.

6.3.2 à l'extérieur de l'Université

Vous pouvez aussi être bénévole dans une foule de services, que ce soit à l'Hôpital Georges Dumont ou à une maison d'hébergement pour personnes itinérantes. Les besoins sont grands et l'aide aux autres est une composante importante de la tâche du psychologue.

Vous n'êtes pas limité à faire du bénévolat de nature psychologique, vous pouvez aussi bien participer à une campagne de nettoyage de rivage ou aider à préparer une fête. Néanmoins, vous devez considérer vos expériences de bénévolat comme des éléments d'information faisant partie de votre CV. Certaines universités (québécoises) demandent ces renseignements pour les programmes de psychologie professionnelle.

6.4 L'assistantat

Vous pouvez travailler pour vos professeurs! Vous ne ferez pas toujours une fortune, mais c'est une expérience qui compte! De façon générale, ces occasions sont offertes selon la scolarité et les notes. Néanmoins, pendant votre 2^e année, vous pouvez commencer à explorer ces possibilités.

6.4.1 d'enseignement

Certains cours, principalement les cours à grand groupe ou ceux ayant des exigences de laboratoire, reçoivent de l'Université une allocation pour du travail d'assistantat ou de correction.

Avoir à expliquer la matière d'un cours à d'autres est un bon moyen d'apprendre à maîtriser cette matière.

6.4.2 de recherche

Une des tâches de vos professeurs est de faire de la recherche en créant de nouvelles connaissances. Pour ce faire, ils obtiennent des subventions par lesquelles ils peuvent engager des assistants pour faire progresser leur recherche. Les principales sources de financement pour vos professeurs sont les grands conseils de recherche fédéraux, le Conseil de Recherche en Sciences Naturelles et Génie (CRSNG), le Conseil de Recherche en Sciences Humaines (CRSH) et les Instituts de Recherche en Santé du Canada (IRSC). Il y a d'autres sources de financement. Comme assistant de recherche, vous serez en train de faire de la psychologie, tout en étant payé pour ce faire et, souvent, pendant vos études ou comme travail d'été! Que demander de mieux?

6.5 *Les conférences*

6.5.1 Psycolloque

Chaque année, une université francophone du Québec invite tous les étudiants de psychologie à participer à une fin de semaine entièrement dédiée à leur domaine d'étude. En général, en journée, les étudiants enrichissent leurs connaissances en participant aux diverses conférences et en soirée ont lieu les jeux inter-universitaires. Le psycolloque est une expérience enrichissante qui permet de créer des liens entre les étudiants en même temps que de représenter votre université. Qui sait, en participant, vous rapporterez peut-être la coupe à l'Université de Moncton!

6.5.2 Le Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs

En 4^e année, vous pourrez présenter les résultats de votre recherche au Colloque des jeunes chercheurs. Ce concours est ouvert à toutes les sciences. Vous ferez compétition à vos collègues des autres départements et écoles de l'Université. C'est une excellente occasion d'apprendre à faire une communication orale. Les étudiants de l'École font régulièrement belle figure à ce concours.

6.5.3 Science Atlantique Psychologie

Science Atlantique Psychologie est une mini-conférence où les étudiantes et étudiants de toutes les provinces atlantiques (oui, vous y rencontrerez des gens de Terre-Neuve) en 3^e ou 4^e année de psychologie présentent leur travail comme dans une véritable conférence scientifique. Cette conférence a lieu d'habitude dans les 1^{ères} semaines du mois de mai. Vous pourriez y présenter la recherche que vous aurez faite lors de votre cours PSYC 3900 *Travaux pratiques en psychologie*, si c'est le cas, ou votre mémoire de fin de baccalauréat. Les présentations par affiche peuvent être en français. Les communications orales sont en anglais vu que la vaste majorité de l'auditoire est anglophone. Ce genre de conférence est un excellent tremplin pour les tâches que vous aurez à accomplir aux études supérieures.

6.6 Les bourses d'études

6.6.1 Offertes par l'Université

Les services aux étudiantes et étudiants pourront vous renseigner sur les occasions de bourses. La plupart des bourses sont au mérite et sont donc destinées aux étudiantes et étudiants obtenant les meilleures notes.

6.6.2 Bourses de recherche du Conseil de Recherche en Sciences Naturelles et Génie

Le Conseil de Recherche en Sciences Naturelles et Génie (CRSNG) offre un programme de bourses pour les étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle. Ces bourses servent à défrayer un travail d'été comme assistant de recherche auprès d'une superviseuse ou un superviseur reconnu par le CRSNG. Généralement, une détentrice ou un détenteur de subvention du CRSNG est une ou un superviseur reconnu. De jeunes professeures ou professeurs n'ayant pas encore de subvention et œuvrant en recherche fondamentale en psychologie peuvent aussi agir comme superviseur, mais ces personnes doivent faire une demande spéciale au préalable. C'est aussi un concours au mérite et il a lieu au début de la session d'hiver (en vue de l'été suivant).

7. DE L'AIDE!

Les membres de la communauté universitaire sont là pour vous aider à réussir vos études. La période de développement que vous vivez est une phase de transition (à la vie adulte). Vous passez à travers cette période en même temps que vous affrontez les plus grands défis académiques que vous avez vécus jusqu'à maintenant. Pour certains d'entre vous, tout cela se fera sans trop d'heurts tandis que d'autres feront ce passage de façon plus chaotique. Voici quelques conseils.

Faites part de vos problèmes aux personnes qui peuvent les régler. Vos professeurs ne peuvent pas régler vos problèmes financiers, ni vos problèmes de cœur. Ils peuvent vous aider avec votre orientation professionnelle et, principalement, vos problèmes académiques. En fait, ce sont les premières personnes que vous devriez consulter si vous avez des problèmes dans leurs cours. La secrétaire administrative vous aidera avec votre choix de cours pour vous assurer que vous répondez aux exigences de votre programme.

Les services aux étudiantes et étudiants sauront répondre à vos problèmes financiers (dans la mesure du possible) ou vos problèmes affectifs. L'aide est là, à portée de la main, il suffit d'aller la trouver. Se décider à demander de l'aide est souvent l'étape la plus difficile. Alors, n'hésitez pas.